

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 octobre 1996

RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE PROJETS APPROUVÉS

Point 8 d) de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/96/8-D/Add.7

2 septembre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET JORDANIE 2422 (Elarg.3)

Mise en valeur des forêts et des parcours

Coût total des produits alimentaires	3 616 200 dollars
Coût total pour le PAM	4 734 180 dollars
Date de l'approbation par le CPA	29 mai 1992
Date de la signature du plan d'opérations	18 novembre 1992
Date de l'acceptation de la lettre de démarrage	3 décembre 1992
Date de la première distribution	1er juillet 1992
Durée de l'aide du PAM	Cinq ans
Durée du projet au 31 décembre 1995	Trois ans et six mois

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis. En décembre 1995, un dollar équivalait à 708 dinars jordaniens.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE À L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.

Les fonctionnaires du PAM responsables de ce document sont les suivants:

Directeur régional: M. Hammam tel.: 5228-2208

Chargé des opérations: G. Atif tel.: 5228-2321

Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

OBJET DU PROJET ET DE L'AIDE DU PAM

1. Le projet vise à améliorer le revenu et les conditions de vie de la population rurale et à appuyer la remise en état de l'environnement, en accroissant la superficie sous couvert forestier et en améliorant les parcours dans les zones semi-arides. Les objectifs à long terme du projet sont donc les suivants: aider le gouvernement à régénérer le couvert végétal naturel et les forêts pour appuyer les activités d'élevage, conserver et mettre en valeur les parcours; mettre un terme à la dégradation de l'environnement et accroître la productivité des parcours en plantant des arbustes fourragers; développer le couvert végétal sur les plateaux; enfin maîtriser l'érosion dans le bassin hydrographique de la Zarqa.
2. Les objectifs immédiats sont les suivants: réduire l'érosion du sol et améliorer l'état de l'environnement en accroissant les superficies sous forêts et végétation de parcours; améliorer la production animale et les revenus des petits éleveurs en remettant en état leurs pâturages et leurs parcours dégradés, et en améliorant leur gestion; augmenter la productivité agricole par l'application des mesures appropriées de conservation des sols et l'adoption de meilleures méthodes agronomiques; encourager la participation des membres des coopératives et des petits agriculteurs de la zone du projet à la mise en valeur de leurs terres, grâce à la plantation d'arbustes fourragers; créer des possibilités d'emploi pour la population rurale en la faisant participer à la production des plants, à la plantation des arbres et à la création de routes forestières et de coupe-feu; contribuer à assurer la sécurité alimentaire des ménages membres des coopératives et des petits exploitants des zones rurales; enfin, valoriser les ressources hydriques par la construction de réservoirs et de petits barrages, en utilisant les fonds dégagés par le projet.

MISE EN OEUVRE

3. Le projet est mis en oeuvre sous la responsabilité d'ensemble du Ministère de l'agriculture (MA), dont le Département du boisement et des forêts (DBF) s'occupe des aspects opérationnels, y compris la coordination des activités entreprises par l'Association jordanienne des coopératives (AJC). Le projet bénéficie d'un soutien technique, pour ses activités de vulgarisation, apporté par le Centre national de recherche et de technologie, et par les directions à la protection des plantes et à la production animale. Aux échelons central et provincial est en place un service de contrôle bien administré, spécialisé en foresterie et en gestion des parcours, comptant 36 personnes qui apportent leur concours à la gestion des produits d'aide alimentaire. Le gouvernement a renforcé la dotation du projet en personnel, avec 131 agents forestiers (forêts et parcours) et 530 adjoints techniques et administratifs, dont 134 gardes forestiers permanents et 40 opérateurs radio.
4. Pour renforcer la capacité d'exécution du DBF, et l'aider à mettre sur pied un système approprié de suivi, le PAM a aussi apporté certains articles non alimentaires (outillage agricole) et des micro-ordinateurs avec imprimantes, et a assuré la formation de deux agents locaux.

GESTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

5. La situation des produits d'aide alimentaire, entre le début de la phase en cours et le 31 décembre 1995, s'est établie comme suit:

Produits	Engagement total effectif	Quantités reçues (tonnes)	Quantités reçues en pourcentage des engagements
Blé	11 350	7 330	65
Huile végétale	378	214	57
Légumes secs	1 008	478	47
Poisson/viande en boîte	419	261	62
Sucre ¹	4,2	45,2	100
Ensemble des produits	13 159,2	8 328,2	63,3

¹ Transfert de la phase précédente

Au 31 décembre 1995, au total 7 772,4 tonnes de produits avaient été distribuées, ce qui représentait 93,3 pour cent des quantités globales reçues et 59 pour cent de l'engagement total. Les produits du PAM ont été réceptionnés au port d'Aqaba, puis distribués entre les entrepôts du projet, en tenant compte des différents organes d'exécution et des besoins des diverses activités.

6. Les pertes après livraison ont été insignifiantes, avec seulement 0,07 pour cent des quantités totales livrées. Ces faibles pertes se sont produites lors du transport terrestre. Dans la zone de projet, deux entrepôts principaux et sept entrepôts régionaux ont été établis pour abriter et distribuer les produits du PAM.
7. Au titre de la phase initiale et du premier élargissement du projet, le PAM a affecté 6 100 tonnes de blé aux opérations de monétisation. Les fonds générés, qui étaient destinés à l'origine au crédit aux petits éleveurs et agriculteurs (embouche d'agneaux), ont été réaffectés, sur recommandation de la mission PAM/FAO d'évaluation et d'examen de la gestion effectuée en septembre 1991. Ces fonds ont été utilisés pour assurer la durabilité du projet en construisant ou en aménageant des points d'eau (citermes, petits barrages de captage) sur les parcours réservés, et pour mettre en oeuvre d'autres actions visant à renforcer les activités coopératives d'amélioration des parcours. Au 31 décembre 1995, au total 183 000 dollars (25 pour cent) provenant de ces fonds avaient été décaissés.
8. Ce faible taux de décaissement des fonds de monétisation a été examiné avec le gouvernement. Ultérieurement, un programme révisé d'exécution a été établi pour assurer l'emploi plus régulier des fonds générés. En outre, l'appui à huit coopératives laitières, qui sera apporté par le PAM en collaboration avec la FAO, devrait absorber 226 000 dollars en 1996.

LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

9. Le Gouvernement jordanien s'est acquitté de toutes ses obligations, telles qu'elles étaient prévues au plan d'opérations. Au 31 décembre 1995, il avait apporté une contribution de 15 971 000 dollars, soit 109,2 pour cent du montant proportionnel de sa contribution correspondant à la période visée.

AIDE EXTERIEURE

10. Le projet a bénéficié d'une assistance technique PNUD/FAO dans le cadre des projets d'aménagement des parcours JOR/70/010, JOR/87/007 et RAB/84/025, qui avaient été conçus de manière à compléter et à appuyer le projet PAM Jordanie 2422. Il a aussi bénéficié du projet de coopération technique de la FAO: PCT/JOR 6611 - "Appui aux coopératives d'élevage ovin dans le sud de la Jordanie", qui a été approuvé fin 1995 après avoir été élaboré conjointement par le gouvernement et le bureau du PAM en Jordanie, afin de mettre en place des coopératives durablement organisées pour assurer la collecte et le traitement thermique du lait. Une coopération triangulaire, avec mécanisme de partage des coûts, a ainsi été établie. Les sociétés coopératives financeront la construction des infrastructures; le PAM financera l'équipement des centres de réfrigération pour la fabrication de fromage, sur les fonds générés par la monétisation; enfin la FAO apportera l'assistance technique et la formation requises.

EVALUATION

11. Le programme de boisement prévu a été intégralement mené à bien. Le Département des forêts dispose d'une abondante capacité technique d'exécution; toutefois, les programmes de boisement ont souvent souffert de ressources limitées et des bas salaires. Si les retards dans les livraisons de produits alimentaires ne semblent pas avoir nui à la réalisation des objectifs de plantation, ils ont probablement eu des effets adverses pour certains groupes de bénéficiaires; la portée de ces effets et leur incidence font actuellement l'objet d'un examen.
12. L'annexe récapitule les résultats obtenus, entre le début du projet et décembre 1995 (soit une durée de trois ans et six mois), tant en réalisations physiques qu'en nombre de rations distribuées.
13. Si le projet a considérablement avancé en direction de ses objectifs qui, pour la plupart, ont été atteints avec quelque avance sur le calendrier, il demeure souhaitable, et possible, de mieux cibler l'action sur les pauvres, de façon plus conforme à l'exposé de la Mission du PAM. Néanmoins, un élément crucial pour l'amélioration de la productivité des parcours a été la participation effective de la communauté des pasteurs, organisés en sociétés coopératives et appuyés par une aide intégrée portant sur la récupération de l'eau (par citernes et barrages de dérivation) et la fourniture de matériel de collecte et de réfrigération du lait dans les laiteries, ce qui a permis aux femmes rurales de générer du revenu, en vendant le fromage et autres produits laitiers obtenus dans de petites fruitières de caractère coopératif.
14. Afin de cibler plus précisément les pauvres et de choisir les activités en conséquence, le PAM a entrepris de faire réaliser une étude socio-économique en Jordanie. Cette étude vise à établir un profil socio-économique de la strate la plus pauvre de la société et à fournir au PAM les outils qui lui permettront de cibler efficacement son aide sur ces groupes, en adaptant les activités de projet et les apports techniques à leur base de ressources et à leurs systèmes de faire-valoir, ce de manière à en assurer à terme la durabilité sans aide alimentaire. Cette étude est sur le point d'être achevée, et ses conclusions seront mises à contribution dans la formulation du projet de mise en valeur des ressources naturelles qui devrait être lancé vers la mi-1997.

15. Une mission d'examen préalable effectuée en juin 1996 a conclu que les éléments d'aménagement, tant forestier qu'agropastoral, devraient mettre davantage l'accent sur les avantages directs pour les populations locales. Les avantages environnementaux concrets sont d'ores et déjà évidents dans les zones de parcours, et dans une moindre mesure dans les zones forestières. Vu les conditions environnementales rigoureuses et le caractère des interventions forestières, il est difficile d'en obtenir davantage pour l'heure. En outre, selon une étude faite par la FAO, le projet est parvenu à accroître la productivité des parcours de 42 unités d'affouragement (UA)¹ avant, à 125 UA après cette première période, et à améliorer le couvert végétal des parcours et sa composition spécifique (diversité et productivité), du fait de l'amélioration de la gestion du pâturage.
16. Le projet fait la preuve de son efficacité en ceci qu'il a mis un frein à la dégradation de l'environnement et a amélioré la productivité des parcours. Alors que la dégradation du milieu a déjà réduit la production de fourrage de plus de moitié, sans aucune action corrective cette réduction serait encore de 33 pour cent dans les 15 années à venir. Une dégradation des terres de cette ampleur s'apparente à la désertification. Son coût économique équivaut à une perte de capacité de charge de 1,1 million de têtes actuellement à 700 000 têtes en l'espace de 20 à 30 ans. Le manque à produire des parcours, exprimé en valeur équivalente à celle de l'orge importé en remplacement de fourrage local, sera d'environ 7,25 millions de dollars par an d'ici à 2005. L'action immédiate, telle celle qu'a entreprise le PAM dans le cadre du présent projet, peut contribuer à inverser la tendance, ou du moins à enrayer la dégradation de l'environnement.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

17. Le principal goulet d'étranglement dont le projet a eu à souffrir vient des retards répétés dans les livraisons d'aide alimentaire. Comme l'efficacité des activités du projet est étroitement liée à la disponibilité des apports du PAM, l'irrégularité des livraisons a perturbé les relations entre les institutions gouvernementales et les coopératives chargées de l'exécution sur le terrain. Des livraisons plus régulières s'imposent dans l'avenir.
18. La mission d'examen préalable a confirmé que le renforcement de l'approche participative est indispensable pour accroître durablement la productivité des zones de parcours et pour pérenniser les avantages qu'en tirent les membres de coopératives bénéficiaires, aussi a-t-elle recommandé ce qui suit:
 - a) que la zone géographique couverte par chacune des coopératives soit agrandie pour toucher un plus grand nombre de bénéficiaires;
 - b) que des démonstrations soient faites afin d'accroître la diversité des espèces végétales et renforcer les mesures de conservation des sols et des eaux;
 - c) que la vulgarisation, à l'intention des agents du Gouvernement jordanien et des membres des coopératives locales (surtout des femmes), soit renforcée; enfin
 - d) que le ciblage soit amélioré pour assurer une distribution plus équitable des avantages au bénéfice des plus pauvres.

¹ Une UA équivaut à un kilogramme d'orge.

ANNEXE

**RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS
AU 31 DÉCEMBRE 1995**

Activités	Unités	Objectifs totaux		Objectifs intermédiaires au 31 décembre 1995		Résultats au 31 décembre 1995		Travaux réalisés, en pourcentage		Journées de travail utilisées, en pourcentage	
		Objectifs physiques	Journées de travail (milliers)	Objectifs physiques	Journées de travail (milliers)	Objectifs physiques	Journées de travail (milliers)	% de l'objectif total	% de l'objectif intermédiaire	% de l'objectif total	% de l'objectif intermédiaire
A. Boisement											
- Banquettes	ha	7 500	825	5 250	577,5	6 222	607,4	83,0	118,5	73,6	105,1
- Fosses	ha	7 500	300	5 250	210,0	6 222	229,2	83,0	118,5	76,4	109,1
- Plantation	ha	7 500	225	5 250	157,5	4 670	131,2	62,3	89,0	58,3	83,3
- Entretien	ha	7 500	225	5 250	157,5	5 700	154,5	76,0	108,6	68,7	98,4
B. Plantations intercalaires											
- Préparation des sites et banquettes	ha	5 000	100	3 500	70,0	4 097	80,0	81,9	117,1	80,1	114,4
- Fosses	ha	5 000	200	3 500	140,0	4 097	150,5	81,9	117,1	75,3	107,5
- Plantation	ha	5 000	150	3 500	105,0	3 151	90,5	62,6	89,5	60,4	86,2
- Entretien	ha	5 000	150	3 500	105,0	3 567	63,9	71,3	101,9	42,6	60,8
C. Façons sylvicoles											
- Eclaircissage et taille	ha	2 000	100	1 400	70,0	1 612	78,4	180,6	115,1	78,4	112,0
D. Routes forestières	km	500	50	350	35,0	363,0	36,3	72,6	103,7	72,6	103,7

suite



RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 1995

Activités	Unités	Objectifs totaux		Objectifs intermédiaires au 31 décembre 1995		Résultats au 31 décembre 1995		Travaux réalisés, en pourcentage		Journées de travail utilisées, en pourcentage	
		Objectifs physiques	Journées de travail (milliers)	Objectifs physiques	Journées de travail (milliers)	Objectifs physiques	Journées de travail (milliers)	% de l'objectif total	% de l'objectif intermédiaire	% de l'objectif total	% de l'objectif intermédiaire
E. Production de plants											
- Arbres forestiers et arbustes fourragers (unités)	No.	35 000	525	24 500	367,5	24 500	351,6	70,0	300,0	67,0	95,7
F. Aménagement des parcours											
1. Département des forêts	ha	10 000	400	7 000	280,0	7 820	269,6	78,2	111,8	67,4	96,3
- Préparation des sites	ha	10 000	300	7 000	210,0	7 820	225,5	78,2	111,8	75,2	107,4
- Fosses	ha	10 000	300	7 000	210,0	6 050	172,7	60,6	86,5	57,6	52,3
- Plantation	ha	10 000	200	7 000	140,0	6 050	134,5	60,6	86,5	67,2	96,1
- Entretien	ha	10 000	200	7 000	140,0	6 050	134,5	60,6	86,5	67,2	96,1
2. Coopérative jordanienne		3 500	840	2 450	588,0	2 200	528,0	62,9	89,9	62,9	89,8
- Organisation											
3. Projet bassin de la Zarqa											
- Plantation	ha	1 000	120	700	84,0	812,2	97,5	81,2	116,0	81,2	116,0
- Réensemencement	ha	500	30	350	21,0	400,0	24,0	80,0	114,3	80,0	114,3
Total			5 240		3 668,5		3 420				
Moyenne									68,0		97,1

